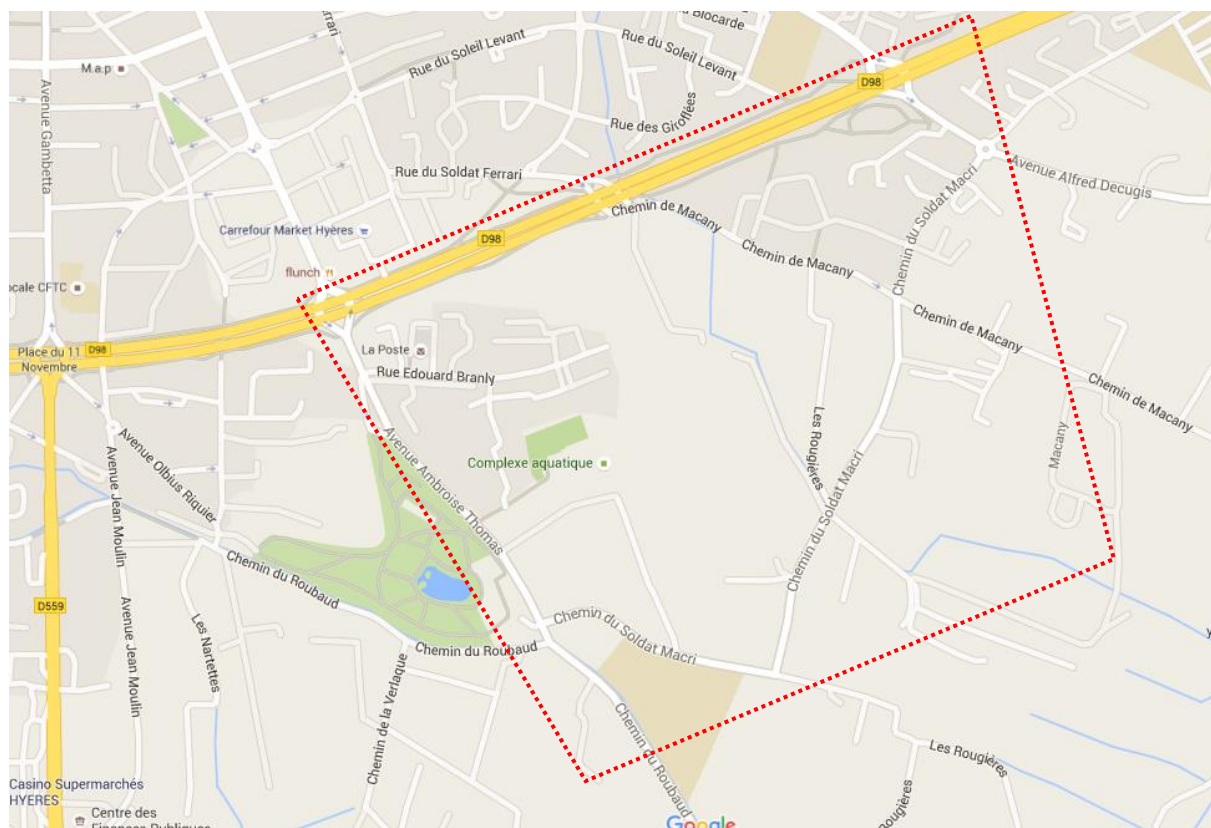


# Circulation dans le quartier des Rougières

Notre quartier est circonscrit par 4 voies de circulation :

- 1/ Au Nord, l'Avenue Léopold Ritondale (D98 / Ex. Voie Olbia)
- 2/ A l'Ouest, l'Avenue Ambroise Thomas
- 3/ Au Sud et à l'Est, le chemin du soldat Macri
- 4/ Au nord Est, le chemin Macany

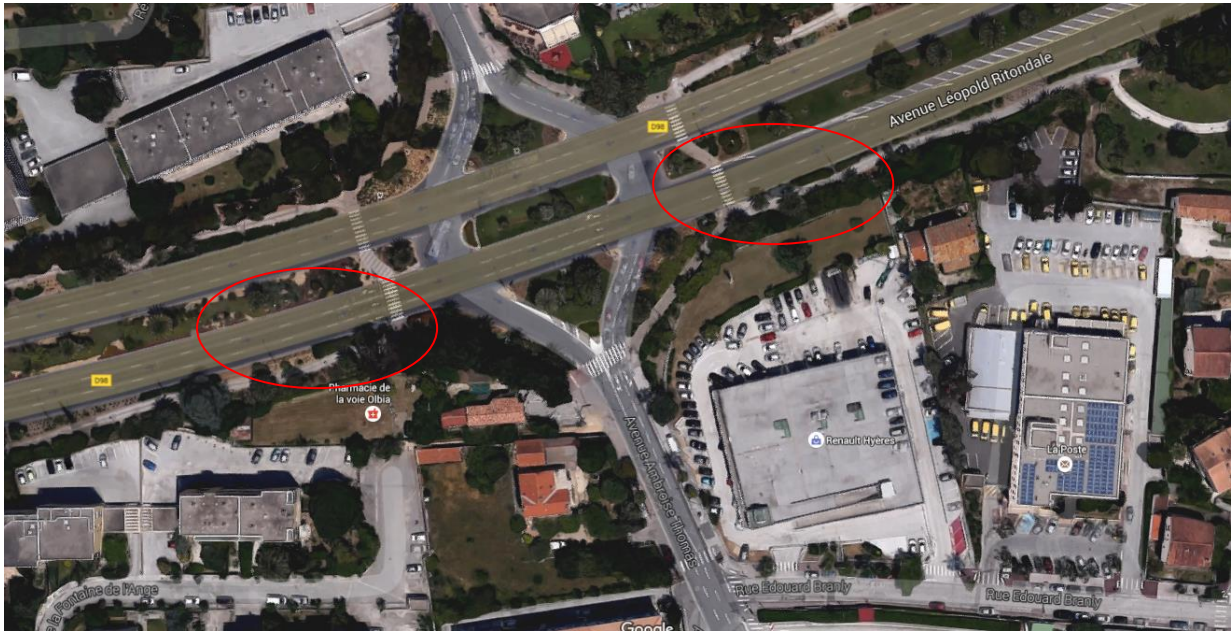


A notre connaissance, aucune étude d'impact sur le réseau routier n'a été réalisée afin de démontrer la faisabilité de la future urbanisation (ni le nombre maximal de logements admissible).

## **1. Avenue Léopold Ritondale**

La saturation actuelle de cette avenue est notoire toute l'année aux heures de pointe ; ce phénomène étant aggravé en période estivale lorsque la population hyéroise augmente d'environ 30% et que le flux de touristes transitant vers les communes situées à l'Est augmente également considérablement.

Cette avenue passe de 3 voies à 2 voies au niveau de notre quartier dans le sens Ouest-Est, ce qui crée des embouteillages dus au changement de file des véhicules.



**Passage de 3 voies à 2 dans le sens Ouest/Est au niveau du carrefour Ambroise Thomas/Léopold Ritondale**

Aux heures de pointe, les 2 carrefours actuels de sortie par le Nord de notre quartier sont donc souvent bloqués.

Lorsqu'un poids lourd ou un bus est bloqué au niveau du carrefour LV TESTE (nom du carrefour entre l'avenue Léopold Ritondale et l'avenue Ambroise Thomas), plus aucun véhicule ne peut traverser ni même entrer sur l'avenue Léopold Ritondale.

Nous avons d'ailleurs eu en 2015 un accident impliquant un poids lourd qui a paralysé notre quartier pendant plusieurs heures.

Lorsqu'on arrive de l'Est, le "tourne à gauche" vers notre quartier ne permet pas à plus de 6 à 7 voitures de tourner (lorsqu'il n'y a pas d'embouteillages).

La traversée piétonne pour sortir du quartier est très dangereuse : 1 mort, de nombreux blessés et de multiples accidents au cours des dernières années.

A noter que l'école de quartier se situe de l'autre côté de l'avenue Léopold Ritondale et pose donc un problème majeur de traversée piétonne des écoliers (cf. diagnostic 2016 du Plan de Déplacement des Etablissements Scolaires).

## **2. Avenue Ambroise Thomas (partie Sud)**

C'est aujourd'hui l'accès principal au quartier des Rougières.

Un comptage par les membres de notre CIL fait état d'un débit de 30 véhicules par minute (hors heures de pointe).

2 ralentisseurs ont été installés au niveau des 2 entrées Est du parc Olbius Riquier, complétés par la mise en place d'une zone "30 km / h" sur un large tronçon de cette avenue.

Cette avenue est très fréquentée :

- par les véhicules venant du Port de contourner le centre ville pour se rendre vers l'Est (D98 en direction de la Londe),

- par les bus du réseau mistral (dont un dépôt de la SODETRAV se trouve au sud dans la ZAC du Palyvestre),
- par les militaires de la BAN d'Hyères,
- par les usagers de ZAC du Palyvestre, de la Poste principale (située rue Edouard BRANLY et qui couvre la plupart des quartiers d'Hyères), du gymnase des Rougières et du Tennis Club Hyérois,
- par les camions de livraison du centre de tri postal,
- par les visiteurs du jardin Olbius Riquier et de la Piscine municipale,
- par les élèves, les parents et les enseignants du collège Gustave Roux.

Il est actuellement difficile de sortir des résidences dont l'unique entrée donne sur cette avenue (résidences Hespérides, Grand Trianon et Anacapri).

La sortie de l'avenue Ambroise Thomas sur l'avenue Léopold Ritondale est problématique (pour les raisons indiquées précédemment).

### **3. Chemin du soldat Macri / Chemin Macany**

Ce sont, comme leur nom l'indiquent, des chemins qui se révèlent sous-dimensionnés pour le débit de voitures qu'ils supportent.

Par exemple, ils ne permettent pas le passage simultané d'un poids lourd et d'une voiture (et provoquent d'ailleurs régulièrement un blocage complet lorsque un poids lourd et un bus se retrouvent face à face).

Au niveau du collège Gustave Roux, le stationnement des véhicules est anarchique à la sortie des cours, ce qui réduit encore le passage.

Pas de trottoir pour les élèves qui souhaitent remonter à l'Est vers l'avenue Ritondale et qui sont donc obligés de marcher le long de ces chemins étroits et dangereux.

En partie Nord du chemin Macany, un centre commercial (Lescure + Primeur) densifie la circulation et pose des problèmes fréquents de circulation notamment lors des livraisons.

Le chemin Macany débouche ensuite par un rond-point sur l'avenue Alfred Decugis qui relie l'Avenue Léopold Ritondale aux plages situées à l'Est de la commune (Aiguade, Salins). Inutile de dire que la circulation y est dense en été...

### **4. Médiane**

Depuis de nombreuses années, une « médiane » est prévue afin de relier le rond point Picoche (situé au sud de la ZAC, à l'entrée de la ZA du Palyveste) à l'entrée Est de la ville (au niveau de la D98).

La réalisation de cette médiane, de compétence TPM était (apparemment) prévue en 2014 et a finalement été reportée, en attente d'urbanisation de la ZAC des Rougières.

Sachant que l'OAP des Rougières est prévue en 2 temps (avec une priorité donnée à la phase Nord), cette médiane ne pourra donc se faire :

- avant que les terrains de la phase 2 (Sud) ne soient acquis (ce qui n'est pas le cas pour l'instant),

- qu'après avoir été budgétisée et priorisée par TPM (ce qui n'est pas non plus le cas pour l'instant).

Conclusion : Il n'y aura donc pas à court terme d'alternative au chemin du Soldat Macri et au chemin Macany à l'Est de la ZAC.

## **5. Rue Edouard BRANLY**

La rue Branly, qui débouche sur l'avenue Ambroise Thomas, est actuellement une impasse où est implantée la Poste Principale d'Hyères qui cohabite avec le centre de tri postal de toutes les communes alentours.

Cette rue compte également environ 270 logements.

La sortie de cette rue sur l'Avenue Ambroise Thomas est difficile (présence d'un stop au carrefour).

Le stationnement des usagers de la Poste dans la rue est anarchique (sur le trottoir) et pose des problèmes de sécurité, ce qui a conduit la municipalité à limiter la vitesse à 30 km/h.

Au bout de cette impasse, la largeur de la voie est réduite et rend difficile le croisement de 2 voitures.

Dans le cadre de l'OAP, cette rue devrait être prolongée.

Elle deviendra donc probablement un itinéraire de déviation de l'avenue Léopold Ritondale, ce qui, compte tenu des problèmes de circulation et de stationnement déjà existants, risque de mettre en danger les habitants de la rue et les usagers de la Poste, sans parler des difficultés futures de passage des véhicules de secours.

## **6. Inondations**

Le sud de la ZAC des Rougières est actuellement en zone inondable ; notamment le chemin du soldat Macri (crue de la Sauvette) et le chemin du Roubaud (crues du Roubaud) qui est la continuité vers le sud de l'avenue Ambroise Thomas.

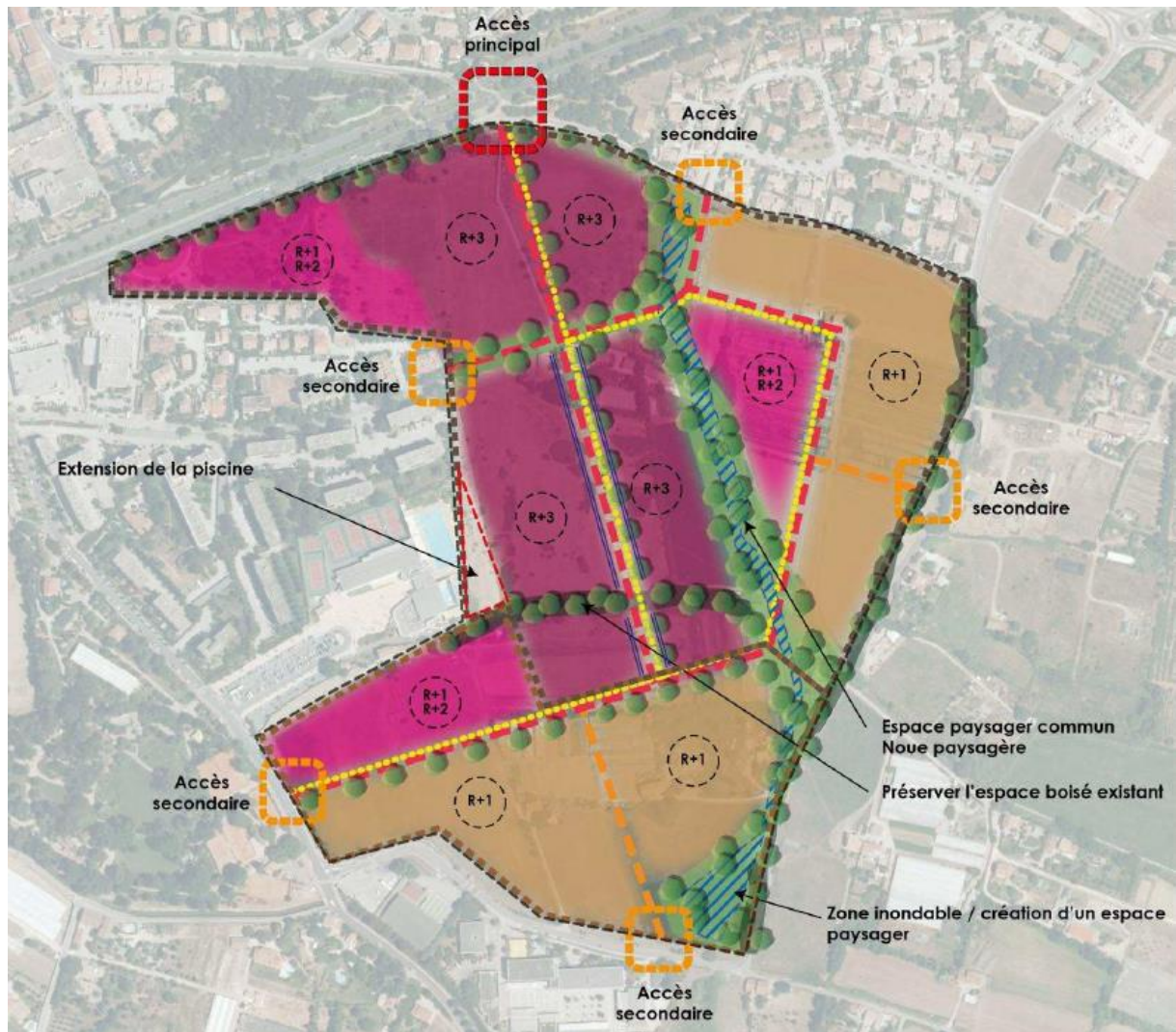
Le chemin du Roubaud est d'ailleurs fermé en cas de risque d'inondation.

En cas d'alerte « inondations », la sortie du quartier par le Sud sera donc impossible.

## **7. OAP des Rougières**

Environ 1000 logements sont prévus sur cette zone d'environ 28 hectares.

Des commerces, des hébergements hôteliers et des équipements publics seront également autorisés dans le secteur.



L'urbanisation de l'OAP est prévue en 2 temps : La partie Nord en priorité (Phase 1) puis la partie Sud (phase 2) une fois l'urbanisation au Nord entamée ou finalisée.

*Nota : Cette urbanisation en 2 temps pourrait s'expliquer notamment par un problème d'acquisition de certains terrains.*

Sur le plan de l'OAP, on constate qu'environ **87% des logements (sur 74 % de la surface totale)** seront construits lors de la phase 1 de l'OAP.

La quasi-totalité des flux routiers sera donc effective dès la 1<sup>ère</sup> phase, sans que toutes les voies d'accès soient pour autant réalisées.

Nous craignons donc que les accès par la rue Edouard Branly et par le chemin Macany deviennent des accès principaux à la ZAC alors que nous savons qu'ils sont déjà sous-dimensionnés pour une population actuelle qui représente un tiers de la population totale prévue.